

Rapport annuel 2010 de la Miviludes

Le mot du Président

Qui ne se souvient de la tragédie de l'Ordre du Temple Solaire en décembre 1995, de ces seize corps carbonisés, dont ceux de trois enfants découverts disposés en forme de cercle dans la forêt de Saint-Pierre-de-Chérennes (Isère), en plein massif du Vercors.

Ce sinistre « voyage » groupal passant par la mort était censé libérer l'âme des adeptes, pour atteindre un lieu de pureté et de savoir absolu représenté par l'étoile Sirius, lieu où résideraient des « êtres de lumières ».

Au total de 1994 à 1997, 74 personnes périrent en Suisse, au Canada et en France, emportées par une folie autodestructrice, convaincue d'une apocalypse imminente.

Quinze ans après ce terrible événement, force est de constater que les mouvements apocalyptiques enregistrent un regain d'activité sans précédent. Le « millésime 2012 » s'annonce en effet comme particulièrement « prometteur » pour tous les prophètes de mauvais augure.

La date précise du 21 décembre 2012 est même avancée en se fondant sur une interprétation du calendrier Hotzkin de la civilisation précolombienne des Mayas et sur la conjonction à cette même époque d'un certain nombre de phénomènes astrophysiques, tels que, pêle-mêle, l'alignement de notre Soleil avec le centre de la voie lactée, l'inversion des pôles magnétiques de la Terre, le changement d'axe terrestre ou encore la suractivité des tâches solaires...

Face au risque d'instrumentalisation de telles prédictions, à des fins d'emprise sur les personnes les plus vulnérables, la Miviludes se devait d'anticiper sur les conséquences toujours probables de tels discours anxiogènes aux fins de prémunir nos concitoyens, au pire d'un risque de nouvelles tragédies telle que celle du Vercors et en tout cas de tendances à un désengagement de l'individu dans sa vie familiale, professionnelle et citoyenne, parce que convaincu désormais que tout effort serait devenu inutile.

Dans cette perspective, la Miviludes a cherché dans un premier temps à mieux cerner l'ampleur et la réalité du phénomène, tant au plan international avec l'aide efficace de nos agents diplomatiques, que sur le territoire national à partir des éléments recueillis auprès des Services départementaux de l'information générale.

Au vu des résultats de cette enquête sans précédent, les pouvoirs publics et en premier lieu la Mission interministérielle, dont c'est la vocation, ont plus que jamais le devoir de déployer leurs efforts de prévention en direction de nos concitoyens, en s'appuyant notamment sur le réseau associatif, utile et indispensable prolongement de l'action des pouvoirs publics.

À cet égard, un hommage particulier doit être rendu à Jacques MIQUEL, Président du Centre Contre les Manipulations Mentales, qui nous a récemment quitté après avoir consacré son énergie à défendre les principes de liberté et de tolérance qui fondent une démocratie.

Georges FENECH
Président